

## Au lycée Littré, fin du blocage mais...

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE, OUEST-FRANCE.FR | jeudi 6 décembre 2018  
328 mots | -



Les lycéens ont décidé de lever le blocage de leur établissement, après l'avoir maintenu durant trois jours . -  
Crédit: Ouest-France

Hier, les lycées bloquaient, pour la troisième journée consécutive, leur établissement. Le mouvement pourrait évoluer.

La mobilisation

Ils étaient encore nombreux, hier matin, à bloquer le lycée Littré. Toutefois, les lycéens ont décidé de retourner en cours, ce jeudi 6 décembre.

« **Ça ne sert à rien de bloquer pour bloquer** », estime Floriane Gouget, de l'UNLSD (Union nationale lycéenne syndicale et démocratique). Surtout que la jeune fille, très impliquée, a remarqué « **que certains élèves ne connaissent pas vraiment le sujet et étaient surtout là pour bloquer** ».

Toutefois, elle et son camarade, Duncan, ont rencontré le chef d'établissement, dans la matinée d'hier. « **Il a été très à l'écoute et met à la disposition des lycéens de la documentation sur Parcoursup et les critères de sélection du Littré, pour les élèves de BTS** », se réjouissent les deux lycéens.

Il a mis, à leur disposition, une salle pour faire une assemblée générale, ce jeudi, dans la matinée.

« **Ce sera l'occasion de faire le bilan de notre blocage, de réinformer les élèves sur les enjeux de la loi Ore (Orientation et réussite des étudiants) et de réfléchir à la suite du mouvement.** »

Pour Sébastien Gallois, proviseur de l'établissement, il est tout naturel de leur accorder cet espace : « **Je ne fais que leur permettre d'exercer leur droit d'information syndical.** »

Une action le 11 décembre

Même si le blocage est levé pour la fin de la semaine, les élèves songent à participer au mouvement national du mardi 11 décembre. « **Le proviseur a même assuré qu'il nous aiderait pour la sécurité.** »

Ce à quoi le proviseur ajoute : « **Mon devoir moral m'impose d'assurer leur sécurité, même s'ils sont en dehors de l'établissement. Pour ce faire, je vais me rapprocher des services de gendarmerie. Ensuite, ce qui m'importe, c'est que les élèves puissent travailler et qu'il n'y ait ni incident ni dégradation.** »

Marie-Axelle RICHARD.